

# CHARTRE DE LA MAISON PICSON

## 2021-2022

---

Cette chartre a pour but de confirmer l'engagement respectueux entre les enfants fréquentant la Maison Picson, leurs parents (ou représentants légaux) ainsi que le personnel d'accueil de la Maison Picson.

### TOUT LE PERSONNEL S'ENGAGE POUR VOUS.

### EN CONTREPARTIE, NOUS VOUS DEMANDONS DE LIRE ET DE RESPECTER LES POINTS SUIVANTS :

#### • EN GENERAL

- Par mon comportement positif, je favorise le bon fonctionnement de la Maison Picson.
- Je salue aimablement les personnes et les responsables qui y travaillent.
- J'ai un langage correct avec mes camarades et l'ensemble du personnel.
- Je prends soin du matériel et du mobilier.
- Si j'utilise un vélo ou un vélomoteur, je le stationne sur le parking derrière l'arrêt de bus.
- Je n'utilise pas mon téléphone, ni ma smartwatch pendant que je suis dans le réfectoire.
- Le visionnage d'images, de vidéos ou de jeux est toléré à la condition de respecter les points suivants :
  - ✓ Accord du personnel d'accueil et âge correspondant.
  - ✓ Je n'enregistre pas d'images, ni de vidéos.
  - ✓ En cas de non-respect, l'appareil pourrait m'être confisqué et restitué plus tard par les responsables de la Maison.

#### • EN ENTRANT

- Si les responsables le demandent, j'enlève et je range mes chaussures ou les essuie parfaitement afin de ne pas salir les corridors.
- Je suspends ma veste et mes habits d'extérieur sur les porte-habits.
- Je pose mon sac et/ou mon skate, ma trottinette, mon ballon à l'endroit prévu dans le hall d'entrée.
- Les objets de valeur (téléphone, clés, porte-monnaie, agenda) peuvent être déposés, en main propre, au bureau des animateurs.
- Avant chaque repas/collation, je me lave les mains

#### • PENDANT LES TEMPS DE JEU

- Avec l'accord des responsables, je peux jouer dans la cour de la Maison.
- Je ne fais pas d'activités dangereuses pour moi ou les autres.
- Je respecte mes camarades, j'ai un langage correct envers tous.
- Lorsque je joue dans les salles ou dans la cour de la Maison et si les responsables me le demandent, je range toujours les jeux que j'ai utilisés.

- **ABSENCES / DÉPARTS**

- Si je devais être absent ou en retard à l'un des temps d'accueils, mes parents le signalent au plus tard la veille du jour concerné par téléphone ou courriel.
- Si je dois quitter la Maison Picson pour participer à une activité particulière (cours facultatif, Jeunesse et Musique, etc.), ou que je suis autorisé à rentrer seul, mes parents doivent le notifier par voie écrite.

- **RÈGLEMENTS**

- Les règlements pour les différents temps d'accueils sont consultables au bureau de La Maison Picson, sur le site internet, et sont affichés dans la vitrine prévue à cet effet.

**NON-RESPECT DE LA CHARTE & RÉGLEMENTS**

Je sais que le non-respect de la charte et/ou des règlements obligera les responsables de la Maison à prendre les dispositions nécessaires.

(1) avertissement oral - (2) information aux parents - (3) suspension temporaire

Responsable de la Maison Picson  
Pierrick Ramasco